

M'ajouter dans une SCI en tant que "propriétaire " du bien

Par coco555, le 25/03/2015 à 17:57

Bonjour à toute l'équipe,

Je vie en concubinage depuis 3 ans et demie. Il y a un an nous avons décider d'acheter ensemble un appartement, le problème est que je suis auto-entrepreneur ,je gagne bien ma vie mais pour les banques c'est "bancale' donc pas de prêt possible auprès des banques. C'est mon ami qui à obtenu le crédit auprès de sa banque, étant déjà propriétaire d'un studio, et lui encore qui a fait toutes les démarches auprès de son notaire, il a monté une SCI pour pouvoir acheter "notre" appartement.

Je rembourse avec lui le crédit et nous partageons tous les frais. Le problème c'est que juridiquement je ne parrait nul part puisque c'est lui le gérant et lui qui à emprunter.

Ma question : Peut ton me rajouter sur une SCI un an après ?Quelles sont les démarches à effectuer pour que je sois enfin reconnu comme "propiétaire".

Merci par avance de votre retour

Bien à vous